

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 4 juillet 2017

## Dispositif inter-filière

### GROUPEMENT D'EMPLOYEURS, UN NOUVEAU DISPOSITIF DE MUTUALISATION DES FONCTIONS SUPPORTS POUR LYONBIOPOLE ET AXELERA

Deux pôles de compétitivité de la région Auvergne-Rhône-Alpes Lyonbiopôle et AXELERA ont signé, en partenariat avec GENIPLURI, une convention de collaboration basée sur le dispositif de groupement d'employeurs. Leur objectif est de répondre aux besoins en compétences de leurs entreprises adhérentes. Une présentation de ce groupement d'employeurs et de son offre de services associée s'est tenue lundi 3 juillet chez AXELERA à Solaize.

### Un dispositif mutualisé inter-filière pour répondre aux besoins des entreprises

Lyonbiopôle et AXELERA ont mené des études internes en 2014 et 2015 auprès de leurs adhérents, qui ont démontré un fort besoin de partage des compétences dans leurs domaines d'expertise. Partant de ce constat, les deux pôles de compétitivité ont mené des actions communes auprès des filières de la santé, de la chimie et de l'environnement.

Ils ont travaillé ensemble sur la possibilité de créer un dispositif spécifique permettant de répondre aux problématiques liées **aux besoins de recrutement des compétences à temps partiel sur des fonctions supports pour leurs entreprises adhérentes.**

Ainsi, en 2016 et 2017, Lyonbiopôle et AXELERA ont conduit une étude de faisabilité, financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour évaluer les conditions de mise en œuvre d'un groupement d'employeurs. Les conclusions de cette étude les ont orientés vers la signature d'une convention de partenariat avec le groupement d'employeurs GENIPLURI.

Ce partenariat vise à construire une collaboration inter-filière et à répondre aux besoins des adhérents dans leur développement économique. Il leur propose **une solution facilitée de recrutement de personnes en temps partagé sur les fonctions support.** Il favorise, de cette manière, l'emploi des personnes dans les bassins d'emplois de l'Isère et du Rhône.

« Le travail que nous avons mené conjointement avec AXELERA nous a conduit à cette solution de groupement d'employeurs pour nos différentes filières santé, chimie et environnement. Ce dispositif que nous proposons dès aujourd'hui à nos adhérents nous semble être le plus adapté à leurs besoins de recrutement et le plus efficient » conclut Florence Agostino-Etchetto, Directeur Général de Lyonbiopôle.

## Un partenariat au bénéfice des entreprises

A travers la signature de cette convention de collaboration, les trois acteurs souhaitent développer au maximum ce partenariat au bénéfice des entreprises. Selon un processus bien défini, GENIPLURI s'engage à analyser de manière approfondie les besoins de recrutement de l'entreprise. Elle a pour missions de réaliser un « sourcing » des candidats, de présenter une « short-list » de candidats à l'entreprise et de gérer toute la partie administrative du recrutement.

Avant la fin de la première année de partenariat, un bilan sera réalisé dans le but d'évaluer le bénéfice du service procuré aux entreprises adhérentes ainsi que son modèle économique.

« Avec ce nouveau service proposé avec Lyonbiopôle, nous souhaitons accompagner les entreprises (plus particulièrement les TPE/PME) de nos deux réseaux dans leurs besoins en recrutement, en leur permettant d'optimiser leur budget tout en mettant en place les conditions d'un bon fonctionnement de leurs structures » souligne Jean-Manuel Mas, Directeur d'AXELERA.

### Groupement d'employeurs

Structure qui permet à plusieurs entreprises du même secteur de recruter ensemble les mêmes salariés et de mutualiser ainsi les compétences. Ce dispositif vise à répondre aux besoins des entreprises en ressources humaines, qu'elles ne peuvent pas embaucher seules. Ce système favorise également la création d'emploi et procure aux salariés un emploi stable et à temps plein.

## A PROPOS D'AXELERA

Créer de la valeur en faisant émerger des solutions innovantes et compétitives pour l'industrie à la confluence de la chimie, de l'environnement et de l'énergie, et rayonner au niveau international à partir d'un fort socle régional, telle est l'ambition d'AXELERA, le pôle de compétitivité chimie et environnement Auvergne-Rhône-Alpes, créé en 2005 par ARKEMA, le CNRS, ENGIE, IFP Energies nouvelles, SOLVAY et SUEZ.

AXELERA rassemble et coordonne les acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation en chimie et en environnement, autour de 5 axes stratégiques : matières premières renouvelables, usine éco-efficente, matériaux et produits pour les filières industrielles, recyclage et recyclabilité, préservation et restauration des espaces naturels et urbains.

Classé parmi les pôles très performants par l'Etat, labellisé Gold par l'Union Européenne et fort d'un réseau de plus de 350 adhérents, AXELERA a enclenché une forte dynamique d'innovation, avec 286 projets de R&D labellisés par le pôle et financés pour un montant global de 800 M€. Plus d'informations sur [www.axelera.org](http://www.axelera.org).

## A PROPOS DE LYONBIOPOLE

Lyonbiopôle est le pôle de compétitivité santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Guichet unique de la santé en région, il soutient les projets et les entreprises du secteur et a pour vocation de renforcer le développement d'innovations technologiques, produits et services pour une médecine personnalisée au bénéfice des patients. Ses 4 domaines d'actions stratégiques sont : les médicaments à usage humain, les médicaments vétérinaires, le diagnostic in vitro et les dispositifs médicaux et technologies médicales. Fin 2016, Lyonbiopôle compte 200 membres : 6 membres fondateurs du pôle : 4 industriels majeurs (Sanofi Pasteur, bioMérieux, Merial, BD), le CEA et la Fondation Mérieux, 11 filiales de Grands Groupes, 169 PME et ETI et 14 Centres de Compétences (CHU, Universités, Fondations...). Il est certifié label Gold par l'European Cluster Excellence Initiative.

Plus d'informations sur [www.lyonbiopole.com](http://www.lyonbiopole.com)

## A PROPOS DE GENIPLURI

GENIPLURI est un Groupement d'Employeurs dont le siège est situé en Nord-Isère. Cette association recrute et mutualise des compétences pour près de 90 adhérents (Entreprises, Collectivités, Associations). Elle met en œuvre depuis 2009 son expertise RH sur la Région pour proposer de nouvelles formes d'emploi et de travail atypiques, en réponse aux besoins d'externalisation des entreprises, des attentes des individus ou encore des politiques publiques.

GENIPLURI travaille sur les axes suivants :

- Le déploiement de dispositifs d'aide au retour à l'emploi (POE...), en lien avec les organismes de formation, Pôle Emploi et Agefos PME ;
- L'organisation du Temps partagé et de la Pluriactivité ;
- L'accompagnement des Collectivités et des Associations, au travers de sa structure dédiée, GENIPLURI Associatif

Qui peut adhérer à GENIPLURI ? Tout employeur, personne physique ou morale, association ou collectivité locale, peut adhérer au Groupement, quel que soit le temps d'emploi proposé dans l'année.

## CONTACTS PRESSE

Marie Tissier, Agence Bonne réponse, + 33 4 72 40 54 10, + 33 6 15 39 59 65, [m.tissier@bonne-reponse.fr](mailto:m.tissier@bonne-reponse.fr)

Stéphanie Pelege, Responsable Communication LYONBIOPOLE, + 33 4 72 76 53 41, [stephanie.pelege@lyonbiopole.com](mailto:stephanie.pelege@lyonbiopole.com)

François Brunet, Responsable Communication AXELERA, + 33 4 28 27 04 91, [francois.brunet@axelera.org](mailto:francois.brunet@axelera.org)

Aurélien Rigard, Responsable Communication GENIPLURI, + 33 4 74 95 71 76, [a.rigard@genipluri.fr](mailto:a.rigard@genipluri.fr)